

Bienvenu et bienvenue au programme d'introduction!

Fransk



IMDi
Integrerings- og
mangfoldsdirektoratet

Qu'est-ce que c'est ?

Le programme d'introduction est un programme d'apprentissage dont le but est de vous préparer à participer au marché du travail en Norvège. Tous les réfugiés âgés d'entre 18 et 55 ans qui arrivent en Norvège doivent participer au programme d'introduction. La même chose est valable pour les membres de votre famille qui arriveraient par la suite.

Le programme d'introduction vous permettra d'apprendre le norvégien et de comprendre la société norvégienne. Vous recevrez un apprentissage et des connaissances du marché norvégien du travail. Vous pourrez aussi recevoir une formation si vous en avez besoin. Le but de ce programme est que vous obteniez soit un travail rémunéré soit l'accès à une formation professionnelle / supérieure.

Vous devrez commencer d'aller au programme d'introduction le plus vite possible et au plus tard trois (3) mois après d'avoir obtenu la résidence dans votre commune.

Le programme d'introduction est à plein temps.



Ce que nous attendons de vous

Il est important que vous arriviez bien préparé aux classes et que vous preniez sur vous la responsabilité d'apprendre ce qui est nécessaire.

Le «programrådgiver» (conseiller du programme) et votre professeur (lærer ou kursleder) doivent vous aider; ils pourront vous guider et vous conseiller. Si vous avez des doutes il est important que vous leur en parliez ; n'hésitez pas à leur poser des questions.

Soutien économique

Pendant que vous participez au programme d'introduction vous recevrez une subvention. Ce soutien s'appelle « introduksjonsstønad» (subvention d'introduction).

Grâce à cette subvention vous éviterez d'avoir à gagner de l'argent pendant que vous participez au programme.

Si vous avez moins de 25 ans et habitez chez vos parents, la subvention sera un peu réduite.

Vous devrez payer des impôts de la subvention d'introduction, comme s'il s'agissait d'un salaire. L'impôt sera prélevé automatiquement (à la source) de votre paye mensuelle.

Si vous bénéficiez d'une autre aide économique votre subvention d'introduction sera réduite. Ceci n'est cependant pas valable pour ce qui concerne le «barnetrygd» (allocations familiales) ou le «kontantstøtte» (subvention en argent contant à la naissance d'un enfant) ou si vous gagnez de l'argent par un emploi rémunéré hors du programme.

C'est votre commune qui vous payera la subvention d'introduction. Si vous leur fournissez des renseignements personnels faux ou erronés, la commune pourrait vous exiger le remboursement de la subvention.



Vacances, absences et permissions

Vous avez droit à cinq (5) semaines de congés payés par an. Vous avez aussi droit aux congés payés en cas de maladie, grossesse et de naissance, ou si vous ne pouvez pas participer pour d'autres raisons importantes. Nous appelons ça «permisjon» (permission). Pour obtenir une permission vous devrez la solliciter à votre conseiller de programme.

Si vous avez une absence (fravær) non autorisée par le conseiller de programme votre subvention sera réduite et la durée de votre participation aussi.

Si vous abandonnez le programme, vous perdrez le droit d'y participer ultérieurement. Vous perdrez aussi ladite subvention d'introduction.

Que doit contenir le programme d'introduction?

Le programme d'introduction contient des matières communes pour tous alors que certains contenus vous sont adaptés.

- **Tous les participants doivent apprendre le norvégien. Votre professeur doit établir un objectif d'apprentissage adapté, votre «norskmål», qui varie selon votre scolarité antérieure.**
- **Tous les participants devront apprendre à connaître la société norvégienne et cet apprentissage doit faciliter votre intégration dans cette société.**
- **Tous les élèves devront participer au cours «Livsmestring i et nytt land» (maîtriser sa vie dans un nouveau pays). Ce cours doit vous aider à faire de bons choix en Norvège, d'agir sur votre propre situation. Vous saurez aussi où obtenir de l'aide en cas de besoin.**



Si vous attendez un enfant ou si vous en avez vous devrez aussi participer à une préparation parentale («foreldre-veiledning»). Ce cours vous permettra d'apprendre comment être parent d'enfant en Norvège et quelles possibilités s'offrent à vous et à vos enfants.

Le programme d'introduction doit aussi avoir un contenu qui vous est adapté et ajusté à vos objectifs. Il peut s'agir d'une participation non rémunérée au marché du travail ou à une formation spécifique. Beaucoup de nos élèves suivent une formation et travaillent pendant qu'ils /elles participent au programme.

C'est vous-même, avec le conseiller du programme, qui allez ensemble établir le contenu et la durée de votre programme d'introduction.



Conseil d'orientation professionnelle

Avant d'intégrer le programme d'introduction vous allez participer à un processus d'orientation professionnelle. Il s'agit de vous conseiller et orienter sur vos possibilités de formation et de travail pour votre avenir.

Cette orientation professionnelle se basera sur l'information fournie sur votre éducation, formation et expérience professionnelle de votre pays d'origine. Vous devrez avoir établi un résumé complet de vos savoirs avant d'effectuer cette orientation professionnelle.



Votre objectif final pour le programme d'introduction

Après que vous ayez élaboré votre orientation professionnelle vous allez décider, avec le conseiller, ce qui sera l'objectif final, le « sluttmål », de votre participation au programme. Le but pourrait être de faire des études supérieures, d'obtenir un emploi rémunéré ou de compléter toute ou partie d'une formation professionnelle; c'est-à-dire votre objectif final.

L'objectif final de votre participation au programme d'introduction sera donc établi sur la base de ce que vous apportez depuis votre pays d'origine: éducation, formation et expériences professionnelles et de quel projet de vie vous avez pour votre avenir.

Quelle est la durée du programme d'introduction?




C'est votre objectif final qui déterminera la durée du programme d'introduction.

Si vous avez déjà obtenu le baccalauréat dans votre pays d'origine et que votre but final est de vous qualifier pour suivre une éducation supérieure ou d'obtenir un emploi rémunéré, le programme d'introduction pourra durer jusqu'à six (6) mois.

Si votre objectif final est compléter votre éducation secondaire et d'obtenir votre baccalauréat («eksamen fra videregående skole»), le programme d'introduction pourra durer jusqu'à trois (3) ans.

Si votre objectif final est d'obtenir un emploi rémunéré, le programme pourra durer jusqu'à deux (2) ans.

Dans certains cas il est possible d'obtenir le prolongement de la durée du programme.

OBJECTIF FINAL	DURÉE DU PROGRAMME
Compléter / obtenir l'éducation secondaire (passer le bac)	Jusqu'à trois (3) ans 
Travail rémunéré ou qualification pour une formation supérieure	Jusqu'à six (6) mois 
Travail rémunéré ou compléter une partie ou toute l'éducation primaire (grunnskolen) ou une partie de l'éducation secondaire (videregående opplæring)	Jusqu'à deux (2) ans 

**Nous vous souhaitons de réussir
le programme d'introduction!**



Utgitt av Integrerings- og mangfoldsdirektoratet (IMDi) – 2021.

www.imdi.no